[Baroux]

PHILIPPE D'ORLÉANS

TRAITÉ COMME IL LE MÉRITE.



PHILIPPE D'ORLÉANS

TRAITÉ COMME IL LE MÉRITE (1).

ENCORE un Libelle! ...... C'eſt le mille & unieme qu'a vomi un parti infernal, conjuré contr'un digne Citoyen, aſſez grand pour mépriſer ſes ennemis, aſſez généreux pour leur pardonner.

Le frémiſſement involontaire qu'on éprouve à l'aſpect d'un voyageur ſans défenſe, qui devient en un moment la proie d'une bête féroce, eſt-il au-

(1) Ou Réponſe à un ſieur *Roger*, ſe diſant *Soldat-Citoyen de Paris*, Auteur d'un Libelle intitulé : *Paix, paix, ou fauſſe alarme*, &c.

deſſous de l'indignation dont on a peine à ſe défendre contre ces Libelliſtes affamés qui dévorent tout, qui abuſent tellement de tout, qu'ils pourroient faire regretter au Citoyen paiſible, que la ſageſſe de nos Légiſlateurs nous ait reſtitué le plus beau droit de l'homme, celui de penſer & d'écrire?

Sors donc de ton antre, vil agent d'une horde de ſcélérats dont les bons Patriotes auroient dû purger la Capitale!..... Sors des ténebres dont tu t'es entouré pour enfanter des crimes qui font frémir, & pour en charger celui que tu n'oſerois regarder en face. Viens; je te défie..... C'eſt toi que j'appelle, *Roger, Soldat Citoyen de Paris*; (1)

---

(1) Il ſe peut bien qu'il exiſte un ſieur *Roger* revêtu de l'uniforme de la Nation : mais que ce Roger ſoit un *ſoldat citoyen*, c'eſt-à-dire un bon citoyen, c'eſt ce dont il eſt permis de douter ſur la foi d'un écrit injurieux. Quoi qu'il en ſoit, ſi le ſieur Roger a l'honneur d'être incorporé dans la Garde Nationale, je l'invite à vivre dans les principes de ce Corps reſpectable, & à ſe ſervir de ſon épée contre nos ennemis, avec plus de ſuccès qu'il n'en obtiendra jamais à ſe montrer comme un Libelliſte qui écrit ſans pudeur contre ſa conſcience.

viens te dis-je, viens étayer tes aſſertions hardies, ſi tu le peux, ou voir flétrir ton nom de l'opprobre que toute ſociété doit imprimer à l'exiſtence d'un calomniateur.

Ton nom ſeul inſpire le mépris ou la pitié ſans doute, puiſque, pour capter l'attention publique, tu imagines de revêtir le répertoire de tes iniquités, d'un titre très-modéré, & de l'intituler : *Paix, paix*, ſemblable à ces oiſeleurs qui préparent ſous des amorces trompeuſes un piége caché où viennent ſe prendre les oiſeaux ſans défiance.... Mais je t'arrête, moi, & je coupe les lacs perfides avec leſquels tu voudrois engluer les braves Pariſiens que tu ne ſéduiras pas, malgré ce ton bénévole & plein d'un faux patriotiſme.

Tu débutes ainſi : *On la croyoit aſſoupie, c'eſt-à-dire, oubliée, cette horrible affaire du 6 Octobre 1789.* Elle n'eſt pas encore jugée; & quand même elle feroit *aſſoupie*, elle eſt aſſez inhérente à la Révolution, pour avancer qu'il auroit peut-être été fort prudent d'en reſter là; & à cet égard, je me fonde ſur le jugement qu'en ont porté la plupart des papiers publics, la Chronique de Paris, les An-

nales patriotiques; & notamment sur l'opinion de quelques Membres distingués de l'Assemblée Nationale.

Mais je veux bien te passer cet article. Pourquoi ajoutes-tu : *C'est sans doute dans la supposition de cet oubli, que Philippe Capet a osé revenir à Paris?* Conséquence très-ingénieuse! Il seroit vraiment curieux d'apprendre dans quelle partie du monde le sieur Roger a fait sa logique; car si c'*est dans la supposition de cet oubli, que M. d'Orléans a osé revenir à Paris*, c'est donc pour échapper aux suites que pouvoit avoir l'affaire des 5 & 6 Octobre, qu'il s'étoit rendu à Londres. Or son espoir étant trompé d'après le raisonnement du logicien Roger, ou, ce qui est la même chose, l'affaire des 5 & 6 Octobre allant toujours son train, on ne conçoit pas aisément comment celui qui est parti pour Londres au moment de l'instruction de cette affaire, reste tranquillement à Paris, & se rend chaque jour à l'Assemblée Nationale, sans songer à reprendre la route d'Angleterre.

Ce raisonnement est fort simple, & me paroît à la portée de tout le monde : toutefois je ne me

flatte pas que toute la ſagacité du ſieur Roger puiſſe y atteindre ; ce ne ſera pas pourtant faute d'entendre, car il eſt pourvu de grandes oreilles, ce pauvre M. Roger, & il ne les troqueroit pas contre celles de ce Roi de Phrygie qu'Appollon humilia pour ſon ignorance.

Pourquoi cette affectation de peſer ſans ceſſe ſur l'abſence de M. d'Orléans ? Mais il l'a dit aſſez clairement lui-même dans l'Expoſé qui a précédé ſon retour à Paris. Il a énoncé poſitivement qu'il étoit allé à Londres, chargé par le Roi, d'une Commiſſion particuliere auprès de Sa Majeſté Britannique. Ce fait n'a été démenti par perſonne, du moins on ne l'a combattu que par les conjectures les plus vagues. Or, je crois que cet aveu public du motif de ſon abſence, peut bien balancer & au-delà des imputations calomnieuſes & des ſoupçons, qui n'ont pour baſe que l'envie de ſes ennemis.

Le ſieur Roger, qui leur ſert de Coriphée, attaque dans ſa marche tortueuſe quelques Ecrivains, qui vraiſemblablement auront refuſé de prendre leur part du venin que diſtille ſa langue

acérée. Je ne connois ni Marat, ni Defmoulins, ni Linguet, ni l'Orateur du Peuple; mais je les crois bien meilleurs citoyens que lui. Le zele de quelques-uns d'entr'eux s'eft peut-être égaré dans des circonftances où il n'eft rien moins que facile de marcher dans le fentier étroit de la vérité, mais toujours eft-il conftant qu'ils ont bien mérité des amis de la Révolution.

Pourfuivrai-je fans pitié le fieur Roger, errant de fottife en fottife, & noyant dans une Brochure de douze pages, de vaines déclamations tellement fans objet, qu'il feroit ridicule de prétendre en donner l'extrait? Chercherai-je à le combattre, lorfqu'il dit : *Que M. d'Orléans & fes adhérens fe font livrés à de nouvelles intrigues, & ont repris les erremens de leurs premiers deffeins?* Et plus bas : *Leurs têtes criminelles font menacées du glaive qu'ils croyoient émouffé pour toujours.* Dirai-je au fieur Roger : Vous avez menti, & doublement menti, pour avoir avancé plus loin : *Ils ont vu* (*& ils ont tremblé* (1)) *les*

(1) Qu'on life tous les papiers publics qui ont rendu compte de la féance où le Châtelet fut admis à dépofer fur le

Miniſtres de la loi venir ſolliciter l'abandon des coupables, qui leur ſont indiqués par les témoins & les preuves.

Suivrai-je la trace criminelle du ſieur Roger, lorſque dans ſes accès de démence, il dit : *Que la faction qui avoit ainſi ſoulevé le peuple, s'en ſervoit pour renverſer la Monarchie, en conſommant d'épouvantables aſſaſſinats... Que ce bon peuple a eu en horreur le ſacrifice qu'on attendoit de lui.... Qu'il a contenu & repouſſé les bandits, payés pour le conſommer.... Que c'eſt lui qui a ſauvé le Monarque.... Que c'eſt lui enfin qui a ſouſtrait ſon Roi au couteau parricide.....* Ici la plume me tombe des mains.... tous mes ſens glacés ſe refuſent à croire qu'il exiſte un mortel aſſez vil, aſſez ſcélérat pour ſuppoſer à un François, à un Repréſentant de la Nation, à un Citoyen recommandable à plus d'un titre, un crime.... quel crime !... celui d'égorger ſon Roi... Ah ! éloignons de nous cette ſcene d'horreurs que

---

Bureau la procédure relative à l'affaire des 5 & 6 Octobre 1789, & on ſe convaincra pour lors s'il eſt vrai que M. d'Orléans *ait tremblé*.

pourroit ſeul exécuter celui, dont le ſang-froid a pu en ſoutenir l'idée.

Et vous François, vous ſur-tout, généreux habitans de Paris, vous tous qui n'avez eu d'autre deſſein, en allant à Verſailles, que celui de fixer à jamais parmi vous votre pere, votre Roi; parlez, dites s'il eſt un ſeul d'entre vous qui ait vu le Monarque courir le moindre danger, je dirai plus, manquer de confiance entre les mains de ceux même qui venoient l'arracher au palais de ſes Ancêtres? Des mouvemens preſqu'inſéparables d'une fermentation ſoudaine, une effervefcence étrangere à la demeure des Rois, épouvanterent, il eſt vrai, la Reine qui paſſa, dit-on, dans les appartemens de ſon auguſte Epoux: mais qu'un attentat combiné, réfléchi, ait été dirigé ſur la perſonne de Leurs Majeſtés, qu'on ait voulu attenter à leur vie, c'eſt ce qu'on ne croira jamais.

Je ne ſuis pas encore à la moitié de cette brochure impie & ſacrilége.

Eſſayerai-je de lire juſqu'à la fin? Non, ſans doute; j'abandonne ici le ſieur Roger, dont je ne veux pas exhumer l'ouvrage plus atroce que

faſtidieux ; ce ſeroit lui faire trop d'honneur, que de commenter d'un bout à l'autre cet écrit, qui ſeroit ſoporifique, s'il ceſſoit d'être révoltant. C'eſt ſans doute le linceuil funebre dans lequel a voulu être enveloppé ce brave *ſoldat citoyen.* Ne nous agitons pas autour de la coque, que s'eſt filée ce reptile impur ; attendons plutôt le moment de ſa réſurrection pour l'étouffer. Sous quelque forme que ſe montre dorénavant le ſieur Roger, ſoit qu'il rampe ou qu'il s'élève, je le reconnoîtrai toujours à ſon allure & au dégoût qu'il inſpire.

Quel dommage que feu Roger ſoit paſſé en l'autre monde, où il ſera tout auſſi inutile que dans celui-ci! Je lui aurois démontré fort clairement que nous ne ſommes pas ſes dupes, & que nous n'avons pas pris le change ſur le projet qu'il avoit formé de calomnier M. d'Orléans, afin de nous diſtraire ſur l'affaire de Bonne-Savardin qui vient d'être réincarceré. Nous avons très-bien reconnu le parti qu'a voulu ménager feu Roger, bien qu'il eût pris la précaution de ne point s'immiſcer dans cette affaire, à laquelle il n'a oſé toucher.

Ici j'évoque l'ombre de Roger, pour lui demander pourquoi ſon patriotiſme ardent a paſſé ſous ſilence l'arrivée prochaine de Bonne-Savardin & Compagnie, & ſi ſon ame n'eſt pas épanouie au moment de l'interrogatoire que va ſubir cet ennemi de la Révolution françoiſe. . . . Ma poſition eſt celle de Nina :

Je l'interpelle. . . . . Hélas! hélas!
Le défunt ne me répond pas.

Que s'il étoit échappé à quelqu'un de ceux qui ont parcouru cette infâme production, de remarquer que feu Roger, dans ſes beaux mouvemens patriotiques, ne nous a pas dit un mot de la conſpiration *Maillebois*, je ſuis bien aiſe d'en faire l'obſervation à mes lecteurs, afin que les véritables patriotes puiſſent apprécier la confiance que mérite cet écrit ſcandaleux & incendiaire.

Le Citoyen qu'il a pour objet, n'a pas beſoin d'être loué : au-deſſus des éloges par ſa modeſtie, au-deſſus des ſoupçons par ſa conduite, il n'a point ceſſé de mériter l'eſtime de ſa Patrie. Ses détrac-

teurs, attentifs à ſaiſir juſqu'à l'ombre des ſoupçons que des mains habiles ſavent mettre en valeur, ſes détracteurs, dis-je, ne parlent point de la conduite pleine de prudence & de circonſpection qu'il tint lors du 14 Juillet ; ils ne diſent rien de l'époque où il refuſa la Préſidence, élévation qui pouvoit fournir à l'ambition qu'on lui ſuppoſe, la faculté de s'étendre ; ils taiſent également ce noble mouvement de civiſme avec lequel il paſſa des premiers du côté des Députés qui venoient de ſe conſtituer en Aſſemblée Nationale ; ils n'indiquent aucun des ſacrifices conſidérables auxquels il s'eſt porté lui-même. On ſe garderoit bien de rappeler quelque choſe de ce qui peut l'honorer aux yeux de ſes concitoyens.

Je ne chercherai pas à m'étendre ſur cet article, car certes je n'ai pas eu l'intention d'être ſon panégyriſte. . . . Il m'eſt tombé un libelle ſous la main, je l'ai parcouru, je l'ai lu, & mon indignation eſt montée à ſon comble.

J'ai pris la plume & je la quitte en faiſant l'aveu que je ne connois point M. d'Orléans, & que je n'ai pas l'honneur de l'approcher.

Ceux qui ont des motifs particuliers pour lui ſuppoſer des torts. . . . Que dis-je? des attentats dignes, par leur invraiſemblance, des Petites-Maiſons, n'ont pas encore tari la ſource où ils ont puiſé tant d'abſurdités ; mais ceux qui n'ont aucun reſſentiment perſonnel à exercer contre lui, trouveront quelque jour le fil des reſſorts ſecrets que fait mouvoir une cabale inſolante, pour lui imputer des crimes étrangers à ſon cœur.

Un jour, ſans doute, le François mieux inſtruit de toutes ces manœuvres, lui rendra juſtice. Pour moi qui le crois ſincerement, avec les bons Patriotes, dans les vrais principes de la nouvelle Conſtitution, pour moi, dis-je,

> Je l'avouerai : je l'aime, je l'honore,
> Duſſé-je des ROGER mériter le courroux!
> Ah! que n'eſt-il un ſentiment plus doux!
> Je le partagerois encore.

BAVOUZ, *Citoyen.*

De l'Imp. de la Veuve D'HOURY, *rue Hautefeuille*, n° 14.

